

Commission de toponymie

**Rapport
annuel
1997-1998**

Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Commission de toponymie.

Cette publication a été produite par
Les Publications du Québec
1500 D, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal — 1998
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-18047-3
ISSN 0714-2145

© Gouvernement du Québec, 1998

Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit
et la traduction, même partielles, sont interdites
sans l'autorisation des Publications du Québec.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de toponymie pour la période du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

La ministre responsable de l'application
de la Charte de la langue française,

Louise Beaudoin

Québec, septembre 1998

Madame Louise Beaudoin
Ministre responsable de l'application
de la Charte de la langue française
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel
de la Commission de toponymie pour la période du
1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expres-
sion de ma considération très distinguée.

La présidente,

Nicole René

Québec, septembre 1998

Table des matières

Introduction 11

1. Les dominantes de l'année 1997-1998 13

2. L'organisation et les ressources de la Commission 15

- 2.1 L'organigramme 15
- 2.2 Les ressources humaines 15
- 2.3 Les ressources financières 16
- 2.4 Les instruments de gestion 16
 - 2.4.1 TOPOS : le système informatisé de gestion des toponymes 16
 - 2.4.2 Les archives et la documentation 17
 - 2.4.3 GESDOC : le système de gestion documentaire 17
- 2.5 La politique linguistique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française 17

3. Les décisions des commissaires 19

- 3.1 L'officialisation des toponymes et des odonymes 19
 - 3.1.1 Les toponymes 19
 - 3.1.2 Les odonymes 19
 - 3.1.3 Les désignations toponymiques commémoratives 19
- 3.2 La langue des noms officialisés 20
- 3.3 Les politiques et les normes 21

4. Les relations avec l'Administration publique et parapublique québécoise 23

- 4.1 L'Administration centrale 23
 - 4.1.1 Les espaces protégés 23
 - 4.1.2 Les édifices publics 23
 - 4.1.3 La vérification toponymique 23
 - 4.1.4 L'évaluation toponymique 24
 - 4.1.5 Les commissions scolaires 24
 - 4.1.6 Les autres interventions sur demande 24
- 4.2 Les municipalités 24
 - 4.2.1 Les noms de municipalités 24
 - 4.2.2 Les noms de bureaux de poste 25

5. Les relations avec les autres clientèles québécoises et les citoyens 27

- 5.1 Les zones d'exploitation contrôlée (zecs) 27
- 5.2 Les pourvoies 27
- 5.3 Le milieu amérindien 28
- 5.4 Les consultations toponymiques 28

6. Les relations avec les organismes non québécois 31

- 6.1 La scène canadienne 31
- 6.2 La scène internationale 31

7. La recherche 33

- 7.1 La documentation du patrimoine toponymique du Québec 33
- 7.2 La terminologie géographique 33
- 7.3 Les gentilés 33

8. Les communications 35

- 8.1 L'information et les relations publiques 35
- 8.2 Les publications 35
- 8.3 Le site Web 36

Tableaux

- 1 — L'organigramme 15
- 2 — L'effectif permanent par catégorie d'emploi au 31 mars 1998 15
- 3 — L'état du budget pour l'année 1997-1998 16
- 4 — Le contenu de la banque de données TOPOS 17
- 5 — Les toponymes et odonymes officialisés par la Commission en 1997-1998 21
- 6 — Les toponymes et odonymes officialisés au cours des cinq dernières années 21
- 7 — Les cartes et toponymes vérifiés 24
- 8 — La répartition régionale des dossiers des pourvoies en 1997-1998 27
- 9 — La répartition des consultations selon les thèmes 28
- 10 — La répartition des consultations selon les catégories de demandeurs 29
- 11 — La participation de la Commission de toponymie à des activités d'information 35

Les membres de la Commission de toponymie

Nicole René
Présidente (1)

Alain Vallières
Président par intérim (2)

Bernard Assiniwi
Commissaire (1)

Georges Bacon
Commissaire (2)

Jean-René Côté
Commissaire

Jules Dufour
Commissaire

Jacques Lacoursière
Commissaire

Anne MacLaren
Commissaire

Cécyle Trépanier
Commissaire

(1) À partir du 10 septembre 1997

(2) Jusqu'au 9 septembre 1997

Introduction

La Commission de toponymie présente ici son rapport annuel d'activités pour l'année financière se déroulant du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998. Découpé en huit chapitres, l'essentiel des dossiers majeurs traités par l'organisme y est expliqué. Le premier chapitre est consacré à un résumé des principales activités de l'année, suivi de celui portant sur l'organisation de la Commission et les ressources mises à sa disposition pour remplir son mandat. La troisième section est réservée aux décisions prises par l'assemblée des commissaires. Les trois chapitres suivants (4-5-6) expliquent les relations que l'organisme entretient avec ses différentes clientèles : l'Administration publique et parapublique québécoise, les autres clientèles québécoises et les citoyens et, finalement, les organismes non québécois. Le volet recherche, relié à la toponymie, est développé au septième chapitre tandis que le huitième rend compte du dossier des communications. Plusieurs tableaux complètent les textes explicatifs tout au long de ce rapport.

1. Les dominantes de l'année 1997-1998

La Commission a poursuivi sa contribution à la mise à jour de la *Liste électorale permanente* en ce qui a trait à la validation des odonymes ou noms de voies de communication, données essentielles à ladite liste. L'appui du Directeur général des élections a facilité les négociations avec certaines municipalités. Cependant, comme des ententes ont déjà été conclues avec la plupart des municipalités ayant démontré une ouverture pour la normalisation et l'officialisation de leurs noms de voies de communication, les dossiers qui restent à négocier sont parfois plus ardues, ce qui a fait diminuer de quelque 44 % le nombre d'odonymes que la Commission a pu officialiser cette année.

La commémoration toponymique du vingtième anniversaire de la *Charte de la langue française* a été l'occasion d'une rencontre entre la géographie et la littérature. En effet, 101 îles innommées du réservoir de Caniapiscau, de création récente, conséquence des travaux de développement du potentiel hydroélectrique de la baie James, ont reçu une désignation tirée de la littérature du Québec moderne. La presque-île qui s'avance dans le réservoir et qui est visible sur les cartes nationales à très petite échelle a reçu le nom **Le Point de Mire** rappelant le dixième anniversaire du décès du premier ministre René Lévesque. Le nom de ce dernier a de plus été attribué à une partie du cours original de la rivière Caniapiscau dont les eaux ont été détournées vers le bassin de la baie James.

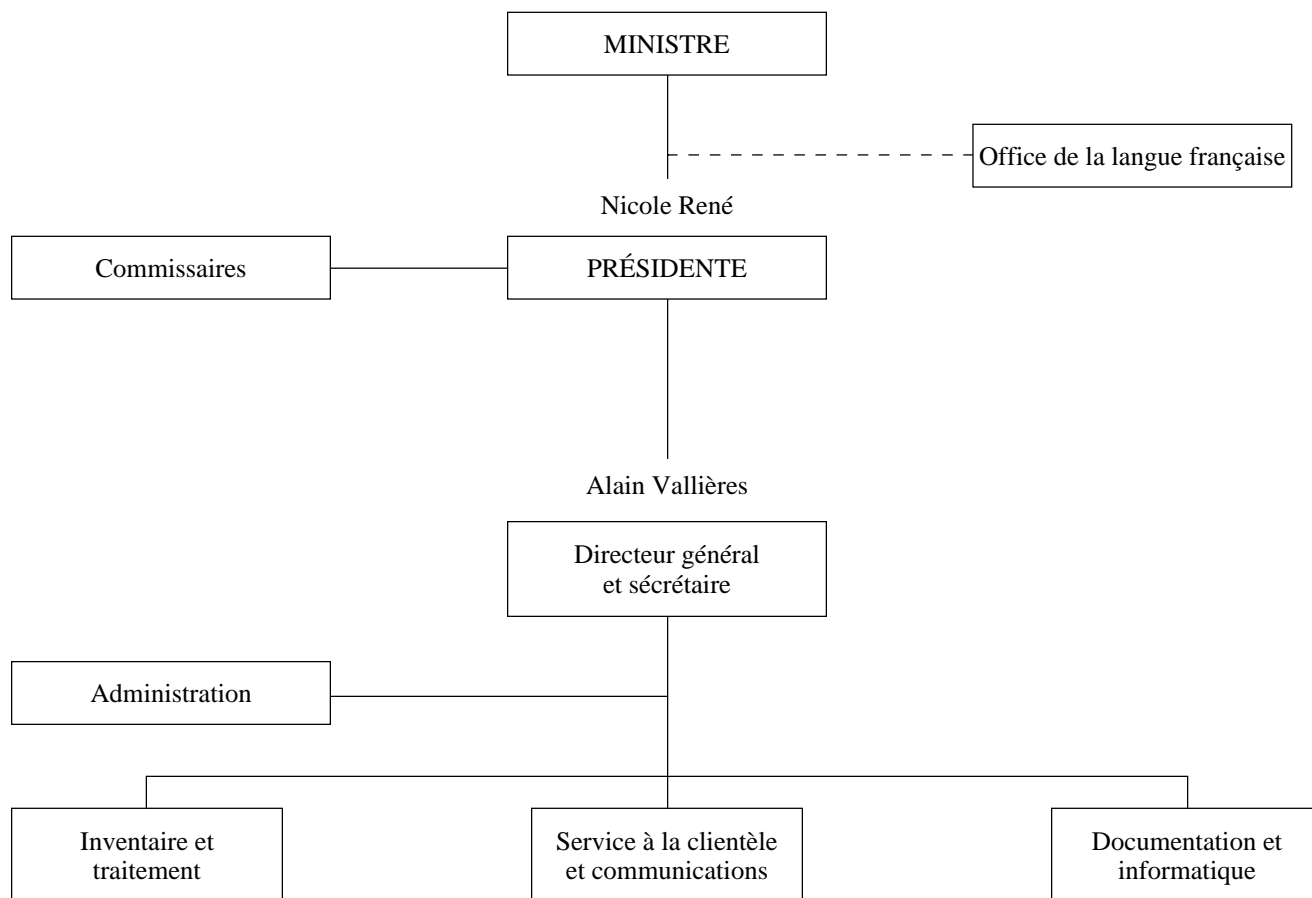
Au chapitre de la diffusion des toponymes officiels, des tests concluants ont été faits et TOPOS sera dorénavant accessible sur le site Web de la Commission pour tous les utilisateurs d'Internet. De plus, un cédérom a été produit à partir du dictionnaire illustré *Noms et lieux du Québec* et a été fort bien accueilli par le public intéressé, dès sa mise en marché.

Enfin, à la suite de l'appui de plusieurs pays de l'aire francophone, le projet, né à la suite d'une initiative québécoise, de créer une Division francophone au sein du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques a été reçu favorablement par la Septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Des représentants des commissions de toponymie de la France et du Québec ont joué un rôle majeur dans le cheminement de ce projet.

2. L'organisation et les ressources de la Commission

2.1 L'organigramme

Tableau 1



2.2 Les ressources humaines

La Commission a terminé l'exercice financier 1997-1998 avec un total de 21 postes autorisés. À ce nombre s'ajoutent un poste de cadre en transition de carrière et un poste de fonctionnaire en surplus.

Trois étudiantes-stagiaires anglophones ont été accueillies dans le cadre d'un programme d'échanges interprovinciaux, et ce, pour une durée de trois mois.

Tableau 2

L'effectif permanent par catégorie d'emploi au 31 mars 1998

	Hors cadre	Cadre Supérieur	Professionnels	Techniciens	Employés de bureau	Total
Total	1	1	12	4	3	21

2.3 Les ressources financières

Le budget original de la dernière année financière était de 1 208 900 \$; il a été modifié à 1 296 269 \$. Un total de 1 374 500 \$ a effectivement été dépensé, dont 174 829 \$ pour le fonctionnement (espace locatif exclu). L'équilibre budgétaire de la Commission a été

atteint grâce, notamment, à un apport extérieur de 155 800 \$ résultant de la réalisation d'une entente contractuelle avec le Directeur général des élections, à la sous-location d'espace et à un transfert de fonds de l'Office de la langue française. Le tableau 3 présente le sommaire des dépenses en regard des catégories budgétaires.

Tableau 3

L'état du budget pour l'année 1997-1998

Catégories	BUDGET (\$)		
	Original	Modifié	Dépenses
FONCTIONNEMENT	1 208 900	1 296 269	1 374 500
Traitements	888 700	1 023 000	972 000
FAD	86 100	45 471	144 729
Loyer (SIQ)	233 100	227 671	227 671
Capital équipement	1 000	1 000	30 100
Crédits périmés		(873)	
TOTAL	1 208 900	1 296 269	1 374 500

2.4 Les instruments de gestion

2.4.1 TOPOS : le système informatisé de gestion des toponymes

En 1997, autour du noyau original constitué d'un mini-ordinateur, est venu se greffer un micro-serveur (P200-MMX) pour desservir, en réseau, les besoins en bureautique du personnel de la Commission. Le choix d'un réseau se justifie, notamment, par une économie d'échelle quant à l'acquisition des droits d'utilisation des logiciels bureautiques. Doté de « Pentiums » dont la puissance varie de 100 MHz à 300 MHz selon les fonctions de chacun et chacune, l'ensemble du personnel possède désormais une voie d'accès au réseau des autoroutes électroniques.

Les principales clientèles de la Commission s'adressant de plus en plus à elle par l'entremise du courrier électronique, cette ouverture à la technologie était devenue essentielle. De plus, il est prévu qu'à moyen terme, une partie des coûts d'acquisition des nouveaux appareils sera récupérée à même les économies réalisées sur les frais de téléphonie.

Les autorités toponymiques québécoises ayant pris la décision d'offrir l'accès à TOPOS depuis le site Web de la Commission, un micro-ordinateur serveur (P300 MMX) a été acquis pour ce faire. Question de

sécurité, le dédoublement d'une partie de notre banque de données sur un appareil spécifiquement dévolu à la desserte de notre site Web, et n'ayant aucun lien avec le mini-ordinateur sur lequel s'effectuent les transactions courantes en regard des travaux toponymiques, a été privilégié.

Le système principal de gestion informatisée de la toponymie, TOPOS, est le support sur lequel s'appuient les principales phases des étapes du traitement toponymique, soit de l'analyse à l'officialisation, en passant par la conservation et la diffusion. TOPOS, une banque de données de plus de 150 MO contenait, au 31 mars 1998, quelque 324 000 noms de lieux, chacun pouvant théoriquement être assorti de 30 variables ou champs différents. En cours d'année, 12 600 nouveaux noms de lieux ont été saisis, ce qui a permis l'officialisation de 9364 décisions portant le total de celles-ci à 199 321. À noter qu'à la suite de fusions municipales, de constats d'homonymie et de la mise à jour des dossiers municipaux, 1172 noms qui étaient déjà officiels ont été remplacés par d'autres désignations, la plupart consécutives à des requêtes des municipalités.

La tarification d'extraits de TOPOS a permis quelques rentrées de fonds qui ont servi à rembourser une partie des dépenses pour nos publications.

Tableau 4

Le contenu de la banque de données TOPOS

Répartition selon l'appartenance linguistique	Toponymes		Odonymes		TOTAL	
	Officiels	Total	Officiels	Total	Officiels	Total
Français	85 049	132 814	74 451	107 221	159 500	240 035
Anglais	13 520	30 764	7 697	14 086	21 217	44 850
Langues amérindiennes	8 391	20 132	450	810	8 841	20 942
Inuktitut	3 056	6 848	6	17	3 062	6 865
Autres langues	1 754	2 433	1 034	1 616	2 788	4 049
Hybride	139	289	47	93	186	382
Indifférencié	1 929	2 592	401	577	2 330	3 169
Inconnu	1 214	2 496	183	322	1 397	2 818
TOTAL	115 052	198 368	84 269	124 742	199 321	323 110

2.4.2 Les archives et la documentation

La bibliothèque de la Commission de toponymie est membre du Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales et poursuit l'automatisation de ses activités. Sa clientèle se compose du personnel de la Commission, de chercheurs, d'étudiants, la plupart de niveau universitaire, et du public.

À partir de ses 9640 titres, la bibliothèque a effectué quelque 1207 prêts de volumes ou de périodiques, dont 248 prêts entre bibliothèques. Les collections se sont enrichies de 240 documents dans les domaines qui appuient la recherche : généalogie, géographie, histoire, terminologie, de même que dans les domaines culturels et patrimoniaux. La bibliothèque s'est réabonnée à 30 périodiques et a reçu plus de 40 bulletins municipaux susceptibles d'alimenter les chercheurs en données toponymiques.

Elle assure le soutien nécessaire à la Commission en effectuant divers travaux de recherche. Afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs, la bibliothèque a accès à une importante source d'information par l'entremise du réseau Internet et grâce aux catalogues de bibliothèques accessibles par ce même réseau.

2.4.3 GESDOC : le système de gestion documentaire

La Commission a mis en place des mécanismes adéquats de gestion et veille au bon fonctionnement du système de la gestion documentaire GESDOC qui comprend des documents actifs et semi-actifs ainsi que les archives. Les opérations annuelles liées au calendrier de conservation ont été effectuées. Rappelons que la Commission est membre du Groupe des responsables de la gestion des documents (GRGD).

2.5 La politique linguistique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française

La Commission de toponymie et l'Office de la langue française ont convenu d'adopter un texte commun pour leur politique linguistique. Il est entré en vigueur le 27 mars 1998. Il a été décidé que le Comité de la politique linguistique de l'Office de la langue française compterait dorénavant en son sein un représentant de la Commission de toponymie qui a participé aux discussions du Comité et a présenté les aménagements qu'il convenait d'apporter au texte de la politique pour tenir compte de la spécificité du mandat toponymique. La Commission de toponymie profite de la mise à niveau de son parc informatique pour franciser son matériel et ses logiciels. Lorsque cette mise à niveau sera complétée, le rapport de 1996 sur l'utilisation du français dans les technologies de l'information sera actualisé. Par ailleurs, le personnel a été dûment informé de n'écrire qu'en français aux organismes de l'Administration et de ne communiquer qu'en français au téléphone avec les interlocuteurs de l'Administration, peu importe si ces organismes sont visés ou non par l'article 29.1 de la *Charte de la langue française*. On ne doit pas confondre cette politique linguistique qui gouverne le fonctionnement interne de la Commission et ses relations extérieures avec la politique linguistique qui s'applique aux noms de lieux du Québec et que l'on trouve dans le *Guide toponymique du Québec*.

3. Les décisions des commissaires

3.1 L'officialisation des toponymes et des odonymes

Lors de ses dix réunions dont six plénières, la Commission a pris 9364 décisions d'officialisation dont 983 concernaient des toponymes et 8381, des odonymes. Pour ce faire, elle a analysé et traité plus de 15 000 noms dont près de 13 000 odonymes. Comme l'officialisation des noms de lieux qui répondent aux critères et normes reconnus, linguistiquement corrects, et qui satisfont aux aspirations des milieux concernés (incluant les minorités autochtones) est au cœur même du mandat de la Commission, celle-ci s'est appliquée à satisfaire aux attentes tant des citoyens, des municipalités que des ministères et organismes en cette matière. De plus, 335 avis ont été émis au sujet de 237 odonymes et de 98 toponymes, dont 69 désignations de commissions scolaires.

3.1.1 Les toponymes

La gestion courante de la toponymie implique le traitement de demandes d'officialisation de noms pour des lieux anonymes et ceux dont les requérants souhaitent un changement de dénomination. Les principaux types de lieux visés par de telles interventions ont surtout concerné l'hydrographie (536 entités dont 458 lacs et 46 cours d'eau), la topographie (161 entités dont 127 îles), les espaces administratifs (112 entités dont 50 secteurs et 47 parcs publics), les lieux habités (76 entités dont 49 municipalités), le milieu biotique (34 fosses à saumon), les espaces désignés et autres entités artificielles (43 entités dont 17 ponts, 12 lieux-dits, 3 barrages) et les bâtiments (18 entités dont 12 édifices publics).

En vue de la publication prochaine d'un constat sur la toponymie des Algonquins (à l'exemple de ceux que la Commission a déjà produits sur la toponymie des Abénaquis, des Attikameks et des Naskapis), plus de 620 toponymes recueillis auprès de la population algonquine ont été analysés.

3.1.2 Les odonymes

Afin de satisfaire aux exigences de la *Liste électorale permanente* sous la responsabilité du Directeur général des élections, dont les informations impliquent une référence obligée aux noms de voies de communication, la Commission a, encore cette année, mobilisé près du tiers de ses effectifs pour l'analyse et le traitement de l'odonymie municipale. Certaines des municipalités avec lesquelles les négociations se sont déroulées s'étant montrées moins coopératives, sinon

récalcitrantes, le bilan des odonymes officialisés (8381) est inférieur en regard de celui de l'année précédente (15 107). Le total des odonymes officialisés jusqu'ici atteint maintenant le chiffre de 84 271. On estime qu'il reste plus de 15 000 odonymes qui n'ont pas encore été sanctionnés officiellement et ce, dans quelque 800 municipalités. Le fait que la Commission se soit associée avec le Directeur général des élections pour mener cette opération d'officialisation odonymique a grandement facilité la coopération sinon l'implication des autorités municipales lors des étapes de l'analyse et du traitement des odonymes.

3.1.3 Les désignations toponymiques commémoratives

Ce programme cherche à mettre en évidence l'action et l'œuvre de personnes ou à souligner certains événements culturels ou sociaux. La Commission de toponymie peut aussi intégrer, dans son volet commémoratif, différentes dénominations particulières liées à des actions menées par d'autres organismes de l'Administration publique. Dans ce contexte, à la demande du ministère des Transports, la Commission de toponymie a procédé à l'officialisation du nom **Autoroute Félix-Leclerc**.

La Commission a aussi officialisé deux toponymes dans le cadre d'un échange toponymique entre la France et des partenaires québécois. Ainsi, le toponyme **Parc de Barmainville**, dans la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, a été officialisé dans ce contexte d'échange avec la commune de Barmainville, en Beauce française. De même en est-il du nom **Pont de Florac**, dans la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, en rapport avec le parc des Cévennes, en France.

La Fédération des familles-souches québécoises et ses différentes associations de familles ont poursuivi leur collaboration avec la Commission qui a procédé à l'officialisation des noms **Barrage Joseph-Perron**, du nom du constructeur du premier barrage sur la rivière aux Sables, à Jonquière; **Dieppe**, lieu d'origine, en France, de l'ancêtre Jean Terrien – lieu-dit sis dans la ville de Trois-Rivières – et **Île Sylvio-Morin**, draveur sur la rivière du Lièvre, dans la région de l'Outaouais.

Deux autres commémorations toponymiques ont été réalisées, à savoir le **Pont Donald-Gallienne**, dans la ville de Moisie, en l'honneur de l'ancien maire de Sept-Îles et député à l'Assemblée nationale, et l'**Île du Cantouque d'Amour**, sur la rivière Saint-Mau-

rice. Ce dernier toponyme est une évocation de l'œuvre poétique de l'écrivain, journaliste et politicien Gérald Godin décédé en 1994.

De plus, dans le but de répondre à certaines demandes de dénominations de lieux dans le cadre de désignations commémoratives, la Commission de toponymie a procédé à la collecte de quelque 25 notes biographiques qui ont été principalement relevées dans les journaux et les publications spécialisées. Ces données ont été intégrées à la banque de noms de la Commission qui regroupe maintenant plus de 600 entrées.

Le Jardin au Bout du Monde. Poème géographique

Afin de commémorer le vingtième anniversaire de l'adoption de la *Charte de la langue française*, le 26 août 1977, la Commission de toponymie a nommé 101 lieux d'un même ensemble géographique, soit 101 îles du réservoir de Caniapiscou, d'après 101 expressions choisies dans la littérature québécoise, c'est **Le Jardin au Bout du Monde**, un poème géographique dont le titre provient d'une nouvelle de Gabrielle Roy.

C'est le réservoir de Caniapiscou (partagé entre la MRC de Caniapiscou et la municipalité de Baie-James), situé à la tête du complexe hydroélectrique du bassin de la Grande Rivière, et 101 de ses centaines d'îles qui ont servi d'assise à ce projet commémoratif. La Commission estimait en effet indispensable de bouleverser le moins possible la toponymie en usage. Couvrant environ 4300 km², il se trouve presque au centre géographique du Québec, à quelque 400 km au sud de Kuujuaq, dans une région peu nommée et dépourvue d'établissement permanent. Comme le réservoir, les îles, sommets de ce qui était encore il y a vingt ans des collines et des monts, sont le fruit du travail de ceux qui ont construit ce paysage neuf.

La Commission de toponymie a estimé opportun de souligner l'anniversaire de cette législation linguistique capitale pour l'identitaire québécois, par une rencontre inédite entre géographie et littérature. Pour nommer ce paysage neuf, c'est la littérature du Québec moderne, celle de l'Après-Guerre à aujourd'hui, qui a servi de source d'inspiration directe à ces noms que l'on a puisés dans les titres de romans, de nouvelles, de poèmes, de pièces de théâtre de cette période ou qui sont constitués d'expressions choisies dans 101 de ces ouvrages. Environ 85 % des auteurs sont franco-québécois. Les autres sont d'origine autochtone, anglophone ou appartiennent à des communautés arrivées plus récemment au Québec (Brésil, Chine, Iraq, Haïti, Italie, etc.). Tous les noms retenus sont en français. Deux d'entre eux constituent

des traductions puisées dans des versions françaises publiées au Québec. La Commission de toponymie a officialisé ces dénominations au cours de ses séances des 13 juin et 14 août 1997.

La commémoration toponymique de René Lévesque

Pour souligner le dixième anniversaire de la disparition du premier ministre René Lévesque, en 1987, la Commission de toponymie a tenu à inscrire dans la géographie du Québec un rappel de son nom et de sa contribution. Dans le réservoir de Caniapiscou s'avance une presqu'île longue de quelque 80 km que l'ennoyage de ce coin de pays a façonnée. La Commission l'a baptisée **Le Point de Mire**, nom qui rappelle l'émission d'information *Point de mire* que le journaliste René Lévesque animait à la télévision de Radio-Canada, dans les années cinquante. L'embouchure de l'ancienne rivière Caniapiscou, dans le réservoir, marque la limite sud-ouest du Point de Mire. La Commission a attribué un nouveau nom à ce cours d'eau, parce qu'il ne communique plus avec la rivière Caniapiscou en aval du réservoir. On parle donc dorénavant de la rivière René-Lévesque pour ce qui était jusqu'en 1997 le segment supérieur de la rivière Caniapiscou.

3.2 La langue des noms officialisés

La consultation des tableaux 5 et 6 révèle que l'appartenance linguistique des décisions de la dernière année a privilégié les toponymes et les odonymes de langue française (86,9 % par rapport à 85,7 %, la moyenne des cinq dernières années). Comme nous le signalions dans notre rapport annuel de l'an dernier, cette situation est conjoncturelle car elle résulte de l'accent mis ces deux dernières années sur le traitement et l'officialisation de l'odonymie municipale, là où le visage français est prépondérant.

En intégrant les informations de ces deux tableaux dans le contexte global de la banque de données TOPOS (tableau 4), le pourcentage des noms de lieux de langue française, officialisés par la Commission, est ramené à 80,02 ce qui est encore légèrement inférieur au pourcentage de la population de langue maternelle française (80,9 % en 1996). Quant aux toponymes de langue anglaise en regard de la nomenclature globale québécoise officialisée, ils totalisent 10,64 % des quelque 199 321 décisions officielles, ce qui est supérieur au pourcentage de la population de langue maternelle anglaise (8,32 % en 1996). Les toponymes autochtones, amérindiens et inuits, totalisent quant à eux 5,98 % des entrées officielles de TOPOS en regard du 1 % que ces populations représentent par rapport à la population totale du Québec.

Tableau 5

Les toponymes et odonymes officialisés par la Commission en 1997-1998

Appartenance linguistique	Toponymes		Odonymes		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Français	861	87,59	7 277	86,83	8 138	86,90
Anglais	74	7,53	899	10,73	973	10,39
Langues amérindiennes	30	3,05	53	0,63	83	0,89
Inuktitut	1	0,10	2	0,02	3	0,03
Autres langues	5	0,51	126	1,50	131	1,40
Hybride	1	0,10	3	0,04	4	0,04
Indifférencié	3	0,31	6	0,07	9	0,10
Inconnu	8	0,81	15	0,18	23	0,25
TOTAL	983	100,00	8 381	100,00	9 364	100,00

Tableau 6

Les toponymes et odonymes officialisés au cours des cinq dernières années

Appartenance linguistique	1993-1994		1994-1995		1995-1996		1996-1997		1997-1998	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Français	4 464	84,1	4 488	81,9	6 257	83,2	14 475	87,8	8 138	86,9
Anglais	442	8,3	698	12,7	614	8,2	1 547	9,4	973	10,4
Langues amérindiennes	94	1,8	82	1,5	58	0,8	111	0,7	83	0,9
Inuktitut	174	3,3	7	0,1	437	5,8	7	0,0	3	0,0
Autres langues	88	1,7	92	1,7	108	1,4	244	1,5	131	1,4
Hybride	3	0,1	6	0,1	5	0,1	8	0,1	4	0,0
Indifférencié	14	0,2	31	0,6	22	0,3	38	0,2	9	0,1
Inconnu	28	0,5	76	1,4	16	0,2	56	0,3	23	0,3
TOTAL	5 307	100	5 480	100	7 517	100	16 486	100	9 364	100

3.3 Les politiques et les normes

Afin de prendre des décisions qui soient le mieux possible adaptées aux circonstances et afin aussi que l'exercice de son devoir d'officialisation des noms de lieux intègre les exigences gouvernementales en faveur de la qualité du français, la Commission a déterminé, au sein des politiques et des normes toponymiques, des domaines où une nouvelle réflexion lui apparaît s'imposer : l'emploi du trait d'union, les articles et les particules de liaison, les spécifiques dits exotiques, la longueur du délai à respecter, à compter du décès d'une personne, avant d'attribuer son nom à un lieu. La Commission a commandé des rapports à ce sujet. Ils lui seront remis en 1998. D'ores et déjà il est établi que la recherche d'un équilibre entre la référence nécessaire à l'usage courant et la promotion d'une langue rigoureuse occupe le centre de la problématique.

4. Les relations avec l'Administration publique et parapublique québécoise

4.1 L'Administration centrale

4.1.1 Les espaces protégés

La Commission de toponymie conserve à jour la nomenclature des espaces administratifs auxquels s'attachent, en vertu de la loi, une protection des ressources ou des lieux ou un contrôle de leur exploitation. Pour l'année 1997-1998, les échanges avec le ministère de l'Environnement et de la Faune ont conduit à l'officialisation d'un nom de réserve écologique (**Réserve écologique de la Rivière-Rouge**), de deux noms de zones d'exploitation contrôlée (**Zec Pabok** et **Zec de la Rivière-Nouvelle**) et du nom du seul parc marin au Québec (**Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent**). La Commission s'est par ailleurs déclarée favorable en principe à l'emploi des noms **Réserve écologique de la Grande-Rivière** et **Réserve écologique de Mont-Saint-Pierre** que le Ministère projette d'établir.

4.1.2 Les édifices publics

La Commission de toponymie a été particulièrement active dans le cadre du programme de l'inventaire et de l'officialisation des noms d'édifices publics dans le secteur de la colline Parlementaire. Elle a notamment complété l'officialisation des noms d'immeubles qui avaient fait l'objet d'avis techniques depuis 1980. Le processus a débuté avec l'officialisation du nom **Édifice Guy-Frégault** qui accueille le ministère de la Culture et des Communications. La Commission a fait de même pour les dénominations **Hôtel du Parlement**, **Édifice Pamphile-Le May**, **Édifice Honoré-Mercier** et **Édifice André-Laurendeau**. Elle a répondu favorablement à la demande de l'Assemblée nationale en officialisant le nom **Édifice Jean-Antoine-Panet**, lequel commémore le premier président de la Chambre en 1792.

La Commission a aussi donné suite à la requête du ministre des Affaires municipales en dénommant l'immeuble sis au 20, rue Pierre-Olivier-Chauveau, à Québec, **Édifice Jean-Baptiste-De La Salle**, commémorant ainsi le fondateur de la communauté des Frères des écoles chrétiennes.

Elle a procédé, de plus, en réponse à une demande de la Société immobilière du Québec et du ministère de la Justice, à la reconnaissance officielle de l'appellation **Édifice Louis-Philippe-Pigeon** qui souligne l'œuvre de l'ancien juge à la Cour suprême de 1967 à 1980.

Finalement la Commission a traité favorablement trois autres demandes d'officialisation de bâtiments de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Hélène-de-Breakeyville et de la Municipalité de McMasterville.

4.1.3 La vérification toponymique

Afin de s'assurer que seule la toponymie officielle soit diffusée par les organismes de l'Administration, la Commission de toponymie offre des services de conseil et de vérification de cartes. Les grands utilisateurs de toponymes comme les ministères des Transports, des Ressources naturelles, de l'Environnement et de la Faune demandent assidûment une mise à jour de leurs documents cartographiques. Les organismes et les firmes à vocation territoriale utilisent de plus en plus ces services pour diffuser une toponymie de qualité, c'est-à-dire conforme à la nomenclature géographique officielle.

La diffusion électronique de la toponymie officielle sur le site Web de la Commission a nécessité un travail de vérification des cartes de référence et une normalisation de celles-ci. L'utilisateur peut ainsi consulter le corpus officiel et voir l'emplacement exact des toponymes sur trois niveaux de cartes d'échelles différentes.

Bien que l'implantation de la cartographie numérique soit plus importante depuis 1994, le nombre de cartes et de toponymes vérifiés, corrigés ou ajoutés n'a pas diminué avec les années, au contraire. Depuis les cinq dernières années une moyenne de 27 717 toponymes et de 278 cartes ont été vérifiés annuellement par la Commission de toponymie. Pour l'année 1997-1998 les chiffres dépassent cette moyenne et atteignent respectivement 33 449 toponymes et 327 cartes.

Tableau 7

Les cartes et toponymes vérifiés

Année	Toponymes	Cartes
1993-1994	26 494	298
1994-1995	18 140	207
1995-1996	21 761	185
1996-1997	38 742	373
1997-1998	33 449	327
TOTAL	138 586	1 390

4.1.4 L'évaluation toponymique

L'article 128 de la Charte oblige, entre autres, l'utilisation des toponymes officiels dans les textes et documents de l'Administration ainsi que dans les ouvrages d'enseignement. La Commission est donc appelée à vérifier le contenu de ces publications et elle l'a fait notamment pour douze ouvrages de géographie et d'histoire qui lui ont été soumis pour évaluation par le ministère de l'Éducation; la Commission a recommandé à la ministre de l'Éducation d'approuver ces ouvrages, leur contenu toponymique étant conforme. Une évaluation a aussi été effectuée sur le contenu de 7 cartes géographiques diverses produites par des entreprises ou des sociétés et devant éventuellement être utilisées comme matériel didactique ou autre; leur contenu s'est aussi avéré adéquat. En dernier lieu, la Commission a évalué deux avis publics diffusés dans les journaux par des entreprises étatiques et dont le contenu d'adressage avait fait l'objet d'une plainte pour non conformité aux formes officielles auprès de l'Office de la langue française. Dans les deux cas, les correctifs appropriés ont été apportés.

4.1.5 Les commissions scolaires

La réforme scolaire mise en place par le gouvernement du Québec et visant à transformer les commissions scolaires confessionnelles en commissions scolaires linguistiques a amené, par la même occasion, le regroupement de plusieurs d'entre elles. De 156 qu'il était avant la réforme, leur nombre a été réduit à 72. Cette réorganisation a eu comme conséquence que la majorité des commissions touchées ont dû se doter d'une nouvelle dénomination.

La Commission de toponymie a été sollicitée pour fournir sa collaboration aux conseils provisoires mis en place, entre autres, pour choisir les nouvelles appellations. Elle a donc conçu à cette fin un Guide présentant les principaux critères de choix et les principales règles d'écriture à respecter dans ce domaine. Ainsi encadrée, la tenue de concours auprès de citoyens, d'élèves ou du personnel enseignant et admi-

nistratif des commissions scolaires concernées a tout de même permis de recueillir parfois jusqu'à plusieurs dizaines de noms pour une même commission scolaire. D'abord évalués par des comités de sélection, les noms ont été par la suite soumis pour avis auprès de la Commission de toponymie qui s'assurait de leur conformité. Seuls les noms ayant fait l'objet d'avis favorables de la part de la Commission ont été retenus par le gouvernement pour être publiés dans les décrets confirmant les nouvelles appellations.

4.1.6 Les autres interventions sur demande

En raison du démantèlement de la région administrative de la Mauricie—Bois-Francs et de la promotion de ses composantes au rang de régions administratives à part entière, la question des noms à leur attribuer a retenu l'attention. En ce qui concerne le territoire situé au nord du fleuve et centré sur Trois-Rivières, le nom **Mauricie** s'est imposé naturellement. La Commission s'est déclarée favorable en principe à son emploi et l'a officialisé, une fois adopté le décret gouvernemental instituant la région. Pour ce qui concerne le territoire au sud du Saint-Laurent, étant donné que le gouvernement a retenu le nom **Centre-du-Québec** dans le décret qu'il a adopté, la Commission a jugé opportun d'officialiser ce dernier comme désignation de la région administrative 17.

Le traitement accéléré des odonymes municipaux a nécessité la vérification complète de la toponymie des municipalités de Des Ruisseaux et de La Pêche ce qui a permis l'officialisation, respectivement, de 19 et 28 toponymes. Une enquête effectuée sur les Terres du Séminaire de Québec a aussi mené à l'officialisation de 29 toponymes dans la municipalité de Saint-Tite-des-Caps. Enfin, sept toponymes de la municipalité de Coteau-du-Lac ont été officialisés et la documentation d'autres toponymes a été augmentée à la suite d'informations trouvées dans des monographies paroissiales.

4.2 Les municipalités**4.2.1 Les noms de municipalités**

Des dispositions de la Loi sur l'organisation territoriale municipale obligent la Commission à émettre son avis sur toute demande de changement de nom ou de statut des municipalités et des MRC ou encore sur des noms suggérés par les autorités locales compétentes lors de regroupement de municipalités. Notre organisme s'est donc penché, soit en émettant des avis, soit en officialisant des noms ayant déjà fait l'objet d'avis favorables, sur 54 dossiers municipaux. Aucun dossier concernant les MRC n'a cependant été étudié par la Commission.

4.2.2 Les noms de bureaux de poste

La Commission a poursuivi son opération de normalisation visant à regrouper sous une appellation unique les noms des municipalités et ceux des bureaux de poste qui les desservent. Huit dossiers ayant trait à cette activité ont été étudiés.

5. Les relations avec les autres clientèles québécoises et les citoyens

5.1 Les zones d'exploitation contrôlées (zecs)

La Commission a procédé à la dénomination officielle d'entités dans quatre zecs. La zec de la Rivière-aux-Rats a continué à faire l'objet d'une désignation systématique de son territoire entreprise en 1996-1997 portant sur quelque 100 toponymes. Dans la zec de la Bessonne, 92 toponymes inventoriés ont été officialisés et l'origine ainsi que le temps d'usage de plusieurs autres noms de lieux ont été précisés. Enfin, les zecs Trinité et de la Rivière-de-la-Trinité, gérées par le même organisme, ont fait l'objet de la mise à jour de leur toponymie; parmi les 38 noms recueillis, la majorité désignait des fosses à saumon. Respectivement, les zecs se trouvent dans les régions administratives du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de la Côte-Nord.

5.2 Les pourvoies

En 1998, il y a 10 ans que le programme d'inventaire et de normalisation des noms de lieux sur les territoires des pourvoies du Québec se poursuit. Cette opération doit continuer puisque, en plus des pourvoies dont le dossier est encore ouvert et de

celles dont il faut faire une mise à jour, consécutive à un agrandissement de territoire ou à un changement de statut, s'ajoutent chaque année de nouvelles pourvoies qui s'étendent de plus en plus vers le nord, sur des territoires innommés officiellement. À cette augmentation numérique correspond un rehaussement de l'intérêt des pourvoies à dénommer dû, en partie, à une sensibilisation effectuée par la Commission lors de sa participation à certaines manifestations publiques, dont les salons spécialisés.

Au cours de l'année, plus d'une centaine de démarches ont été effectuées afin de rejoindre les pourvoies. Ces interventions ont permis de parachever la toponymie de six dossiers de pourvoies et de proposer l'officialisation de 172 toponymes situés principalement dans les régions administratives de la Côte-Nord et du Saguenay—Lac-Saint-Jean. De plus, la mise à jour de la toponymie de cinq dossiers de pourvoies a nécessité la proposition de 10 nouveaux toponymes, pour un total de 182.

Maintenant, c'est à 51 % qu'est complété le traitement de la toponymie sur le territoire des pourvoies. Au total, depuis 1988, il y eut 812 pourvoies. De ce nombre, 240 ont conclu des ententes avec la Commis-

Tableau 8

La répartition régionale des dossiers des pourvoies en 1997-1998

Région	Pourvoies	Dossiers finalisés	
		Nombre	%
Bas-Saint-Laurent	15	10	66,6
Saguenay—Lac-Saint-Jean	44	37	84,1
Québec	28	20	71,4
Mauricie—Bois-Francs ¹	87	55	63,2
Estrie	6	2	33,3
Outaouais	94	52	55,3
Abitibi-Témiscamingue	101	41	40,6
Côte-Nord	103	47	45,6
Nord-du-Québec	91	9	9,9
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	11	1	9,1
Chaudière-Appalaches	31	13	41,9
Lanaudière	22	17	77,3
Laurentides	63	50	79,4
Montérégie	4	1	25,0
TOTAL	700²	355³	50,7

1 Depuis le 13 mai 1997, cette région administrative n'existe plus sous cette dénomination. Elle a été remplacée par celles de la Mauricie et du Centre-du-Québec. La répartition des pourvoies selon ces deux régions n'a pas encore été effectuée.

2 De ce nombre, 191 sont des pourvoies avec droits exclusifs.

3 De ce nombre, 155 sont des pourvoies avec droits exclusifs.

sion pour générer 3913 propositions de toponymes identifiant autant d'entités du Québec, dont 3830 furent acceptées, pour un pourcentage de 97,9 %. Aujourd'hui, il reste à analyser la toponymie de 345 pourvoies, dont plusieurs ont déjà été jointes. Le tableau 8 présente la répartition des dossiers traités selon la région, pour les pourvoies en 1997-1998.

5.3 Le milieu amérindien

L'analyse des résultats de deux enquêtes sur la toponymie algonquine, l'une effectuée en 1993 et l'autre en 1994, a permis le traitement de 775 toponymes, presque exclusivement en langue algonquine, qui désignaient 443 entités dont 90 étaient jusqu'ici innommées. Ce sont ces derniers toponymes qui font présentement l'objet d'une consultation des conseils de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg (11 entités), de Kitcisakik (40 entités) et de Longue-Pointe

(39 entités) afin de connaître leurs vues sur les formes qu'ils souhaiteraient voir reconnaître officiellement.

5.4 Les consultations toponymiques

La Commission a reçu et traité 6771 consultations toponymiques. La majeure partie de ces demandes sont téléphoniques et proviennent de citoyens et de travailleurs autonomes. Compte tenu de l'intervention de la Commission auprès des municipalités du Québec en ce qui a trait à leurs voies de communication, les organismes municipaux occupent le deuxième rang quant à la catégorie de demandeurs et le suivi administratif relatif à leurs dossiers est le thème le plus abordé. Comme une consultation peut comporter plusieurs questions, on remarque que 7135 thèmes ont été abordés lors de ces consultations. Les tableaux 9 et 10 fournissent l'information pertinente en ce qui a trait à la répartition des thèmes et aux demandeurs.

Tableau 9

La répartition des consultations selon les thèmes

Les thèmes	Nombre	%
Suivi administratif d'un dossier	1 400	19,6
Origine et signification d'un toponyme	885	12,4
Publications	854	12,0
Graphie des toponymes	690	9,7
Nom officiel pour une entité ou un territoire	655	9,2
Règles d'écriture	491	6,9
Procédure d'officialisation	406	5,7
Localisation des toponymes	365	5,1
Gentilés	287	4,0
Critères de choix	237	3,3
Aspects juridiques	142	2,0
Édifices, salles et écoles	141	1,9
Noms de municipalités	115	1,6
Géographie en général	100	1,4
Topos/informatique	79	1,1
Terminologie géographique	71	1,0
Régionymie	54	0,8
Divers	49	0,7
Affichage	37	0,5
Numérotation d'immeubles	38	0,5
Établissements amérindiens et inuits	15	0,2
Copies de cartes	11	0,2
Genre et prononciation des toponymes	8	0,1
Fichier des toponymes populaires	5	0,1
TOTAL	7 135	100,0

Tableau 10

La répartition des consultations selon les catégories de demandeurs

Les demandeurs	1997-1998		1996-1997	1995-1996
	Nombre	%	%	%
Citoyens et travailleurs autonomes	2 800	41,3	25,0	29,0
Municipalités	1 962	29,0	34,4	21,7
Ministères et organismes publics québécois (excluant l'Office de la langue française)	795	11,7	12,4	16,0
Entreprises privées	410	6,1	9,0	10,6
Associations et sociétés à but non lucratif	246	3,6	6,6	6,8
Organismes scolaires	221	3,3	4,0	6,8
Gouvernement du Canada	127	1,9	3,1	4,1
Médias	77	1,1	0,9	0,6
Office de la langue française	74	1,1	1,4	2,8
Organismes parapublics	59	0,9	3,2	1,6
TOTAL	6 771	100,0	100,0	100,0

6. Les relations avec les organismes non québécois

6.1 La scène canadienne

L'année 1997 a vu le Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG) devenir centenaire devançant ainsi la Commission de toponymie d'une quinzaine d'années, la création de celle-ci remontant quand même à 1912. À l'occasion de cet anniversaire séculaire, la Commission a collaboré à un numéro spécial de la revue *Canoma* consacré à l'histoire des organismes canadiens responsables de la gestion toponymique des territoires et provinces, dont le Québec. Des représentants québécois ont aussi participé à la réunion annuelle du CPCNG tenue en octobre, à Ottawa, de même qu'aux réunions statutaires des comités consultatifs notamment sur les bases de données, la recherche et la terminologie géographique. Ces rencontres annuelles sont une occasion d'échanges sur les méthodes de travail dont les procédures d'inventaire et de traitement toponymique, la mise à niveau des connaissances sur les banques de données et leur compatibilité, les autoroutes de l'information, les programmes de révision cartographique susceptibles d'impliquer des mises à jour toponymiques, les normes et principes en matière de normalisation, etc.

Des échanges se sont aussi tenus sur les modalités et sur le contenu d'un bulletin d'information toponymique préparé conjointement par la France, le Canada et le Québec à l'intention des pays ayant le français en partage. Ce bulletin visait à inciter ces pays à appuyer une résolution en vue de créer une Division francophone au sein du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG).

6.2 La scène internationale

Les préoccupations de niveau international (normalisation, cartographie, répertoires, banques de données, échanges sur les autoroutes de l'information) ont des impacts sur les modes de gestion, d'officialisation et de diffusion des toponymies nationales. Les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, convoquées tous les cinq ans, de même que les réunions du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques qui se tiennent habituellement tous les deux ans, entre les conférences, sont deux tribunes où le Québec est actif depuis une trentaine d'années. Des représentants québécois ont d'ailleurs participé à la Septième Conférence et à la dix-neuvième réunion du Groupe d'experts, deux événements tenus à New York, en janvier 1998.

Afin d'alimenter les discussions du Groupe d'experts chargé de la préparation de documents techniques qui sont étudiés lors des conférences, le Groupe publie un bulletin d'information, *Newsletter*, destiné à l'ensemble de ses membres, sur les activités, les recherches et les productions de ceux-ci. La Commission a apporté une contribution à l'édition de septembre 1997, y traitant notamment de son site Web, des noms de voies de communication, de la commémoration toponymique du vingtième anniversaire de la *Charte de la langue française*, de la production d'un cédérom à partir du dictionnaire illustré *Noms et lieux du Québec* et de sa contribution à la production d'un *Bulletin d'information toponymique à l'intention des pays ayant le français en partage*.

Les réunions de New York ont été l'occasion, pour les représentants québécois, d'appuyer le projet de créer une Division francophone au sein du Groupe d'experts. La résolution présentée à cet effet ayant été accueillie favorablement par la Conférence, le Conseil économique et social de l'ONU devrait entériner son établissement dans les prochains mois, selon toute probabilité.

La Commission a accueilli le président du Conseil national de l'information géographique de France, conseil duquel dépend la Commission nationale de toponymie. À cette occasion, des sessions de travail se sont tenues sur les principaux projets de collaboration franco-québécoise en matière de toponymie. Ainsi, un échange toponymique intervenu entre une commune de France (Barmainville) et un village du Québec (Saint-Jacques-de-Leeds) a été l'occasion, pour la Commission, de remettre un certificat de désignation toponymique commémorative. La touche finale a été apportée à un projet conjoint de traduction en français d'un glossaire de terminologie toponymique, initialement publié en anglais. Enfin, des rencontres fructueuses, lors d'une mission en France, ont permis de faire avancer le projet de publication des *Ponts toponymiques France-Québec* (titre temporaire) qui présentera des exemples de lieux français et québécois dont les dénominations ont la même origine.

Les échanges toponymiques se sont poursuivis avec des représentants de l'Institut de cartographie de Catalogne responsable, notamment, de la gestion de la toponymie catalane. Des personnes associées à la politique linguistique catalane et au Centre de terminologie ont été rencontrées et informées des travaux toponymiques québécois. Elles se sont montrées par-

ticulièrement intéressées à TOPOS, la banque informatisée de données toponymiques de la Commission.

Enfin, la Commission a participé à l'accueil d'une délégation chinoise dont les représentants souhaitaient connaître des détails sur le mandat, l'organisation et le fonctionnement des organismes qui, au Québec, interviennent en matière linguistique et toponymique.

7. La recherche

7.1 La documentation du patrimoine toponymique du Québec

La Commission de toponymie considère que le patrimoine toponymique, constitué en majeure partie grâce au Dictionnaire illustré *Noms et lieux du Québec* paru en 1994, doit être continuellement corrigé, augmenté et mis à jour. Au cours de la dernière année, des efforts importants ont été réalisés en ce sens par la production d'un cédérom multimédia reprenant l'essentiel de l'ouvrage et maintenant en vente sur le marché. Il s'agit d'une réalisation conjointe et en partenariat, de la Commission de toponymie, des Publications du Québec et d'une firme privée. Le cédérom *Noms et lieux du Québec*. Si chaque lieu m'était conté fait découvrir l'origine de plus de 6000 noms de lieux. Autant de rubriques où l'on trouve des données historiques, géographiques, économiques et linguistiques mises à jour en date du 30 juin 1997. De plus, un moteur de recherche intégré au cédérom permet un classement de l'information selon différents critères.

7.2 La terminologie géographique

La révision comme la collecte de différents génériques reliés au terme « Parc » suit son cours et a donné lieu à une réflexion plus approfondie du terme « Espace » lié sémantiquement au générique comme à l'entité de la notion de « Parc public » et surtout en remplacement du terme « Place » souvent utilisé à mauvais escient dans le domaine du bâtiment ou de la toponymie. Le terme « Espace » étant déjà très utilisé en urbanisme, en architecture ou dans le monde de la publicité, il a fallu intervenir dans l'analyse d'expressions comme « Espace culturel », « Espace d'animation » et un équivalent accepté par la Commission : « Parc culturel ». Enfin, en consultation ponctuelle, un avis a été donné pour différencier les expressions « Gare d'autobus » et « Terminus d'autobus ».

7.3 Les gentils

L'article 126 de la *Charte de la langue française*, en son premier alinéa, permet à la Commission de donner son avis sur toute question relative à la toponymie que lui soumet un organisme de l'Administration. C'est à ce titre que les municipalités québécoises s'adressent à notre organisme pour obtenir son avis sur le gentilé qu'elles entendent attribuer à leurs résidents. Cette année, deux nouveaux gentils sont donc venus s'ajouter à la liste existante et seront publiés dans le *Répertoire des municipalités du Québec* qui assure la diffusion annuelle des gentils : il s'agit des Kirklandais (Kirkland) et des Barberivains (Sainte-Barbe).

8. Les communications

L'essentiel des dossiers reliés au domaine des communications peut être répertorié dans trois catégories : l'information et les activités de relations publiques, les publications et le site Web.

8.1 L'information et les relations publiques

Par ses activités de relations publiques, la Commission de toponymie veut rejoindre une clientèle diversifiée. Au cours de la dernière année, la Commission a participé à douze salons et expositions dont neuf avec son stand d'information. Ces participations sont très importantes pour l'organisme car elles permettent de faire la promotion de ses services et de ses publications tout en recevant les commentaires du public. De plus, un certain nombre de noms de lieux utilisés par la population locale sont recueillis lors de

ces événements. Cette année, plusieurs activités rejoignant le grand public ont été réalisées de même que quelques autres dans des secteurs très spécialisés (monde municipal, géomatique, pourvoiries).

Afin de souligner la parution du *Toponymix 17*, intitulé *Le Jardin au Bout du Monde*, commémorant les vingt ans de l'adoption de la *Charte de la langue française*, une rencontre au domaine Cataraqui a été organisée. À cette occasion, des certificats de désignation toponymique commémorative ont été remis aux auteurs ayant participé à ce projet de dénomination de 101 îles du réservoir de Caniapiscou. Soulignons que cette initiative, de même que quelques autres décisions de la Commission de toponymie, ont eu une très grande couverture de la part des médias. Des entrevues sont donc venues compléter l'échange d'informations.

Tableau 11

La participation de la Commission de toponymie à des activités d'information

Activité	Date	Lieu
Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec	Avril 1997	Laval
Fédération des familles-souches québécoises	Mai 1997	Sherbrooke
Corporation des officiers municipaux agréés du Québec	Mai 1997	Magog—Mont-Orford
Journée de la Culture	Septembre 1997	Québec
Union des municipalités régionales de comté	Octobre 1997	Québec
Géomatique VI	Novembre 1997	Montréal
Salon Info-Services	Novembre 1997	Trois-Rivières
Salon du Livre	Novembre 1997	Montréal
Salon national de la pourvoirie, chasse et pêche	Mars 1998	Montréal
Salon du camping, plein air, chasse et pêche	Mars 1998	Québec
Semaine de la francophonie	Mars 1998	Montréal et Québec

8.2 Les publications

Sept publications ont été réalisées :

- *Noms et lieux du Québec. Si chaque lieu m'était conté* (cédérom multimédia);
- *Le Jardin au Bout du Monde*, poème géographique (numéro 17 dans la série *Toponymix*);
- *Gazette officielle du Québec, numéro 34A, 23 août 1997*;
- *Rapport annuel 1996-1997*;
- *Orientations de recherche en toponymie québécoise*;

— *Glossaire de terminologie toponymique* (version française de *Glossary of Toponymic Terminology* du Professeur Naftali Kadmon);

— *Bulletin d'information toponymique à l'intention des pays ayant le français en partage*.

De plus, comme l'an dernier, six articles pour la revue *Municipalité*, destinés au monde municipal, ont été rédigés. Différents sujets d'ordre toponymique, adaptés à cette clientèle, ont ainsi pu être développés. D'autres articles dans différentes revues spécialisées ont complété nos publications.

8.3 Le site Web

Des travaux importants avec l'aide d'une firme privée ont été entrepris afin de rendre accessible la banque de données TOPOS sur le site Web de la Commission. D'ici l'été prochain, on pourra accéder à la toponymie officielle du Québec (<http://www.toponymie.gouv.qc.ca>). D'autres documents ont aussi été rendus disponibles sur le site en cours d'année. Ainsi, on peut interroger le dernier *Rapport annuel* de l'organisme en format PDF, le *Glossaire de la terminologie toponymique*, la liste des dénominations des communautés et des établissements amérindiens et inuits du Québec, la liste des municipalités ayant complété la normalisation de leurs odonymes. De plus, un extrait de *Noms et lieux du Québec* donnant l'origine et la signification d'un toponyme et les plus récentes décisions de la Commission peuvent toujours être interrogés.

Composition typographique : Mono•Lino inc.
Achévé d'imprimer en septembre 1998
sur les presses de l'imprimerie
Laurentide inc. à Loretteville